

Comment devenir maçon

Description

Pour devenir maçon, il est préférable de suivre un parcours de formation spécifique. Mais, il est possible d'accéder à la profession sans diplôme. Dans tous les cas, se lancer dans la maçonnerie n'est pas un projet qui s'improvise, surtout lorsque l'on projette de créer une société ou de s'installer en tant que [micro-entrepreneur](#). Avant de démarrer l'activité, il convient aussi de prendre le temps de s'informer sur les qualités et compétences à acquérir pour avoir plus de chances de réussir dans le métier.

[Créer mon entreprise de maçonnerie en ligne](#)[Assurance : demander mon devis](#)

Qu'est-ce qu'un maçon ?

C'est un ouvrier du bâtiment. [Professionnel de la maçonnerie](#), son métier consiste surtout à construire des :

- Maisons ;
- Immeubles ;
- Hôtels ;
- Bâtiments industriels ;
- Piscines ;
- Monuments.

Aujourd'hui, il doit **connaître les nouvelles techniques de construction et de restructuration**, tout en maîtrisant celles qui sont traditionnelles. L'évolution des matériaux dans le domaine du bâtiment l'amène à s'initier régulièrement à d'autres compétences, par exemple l'isolation thermique par l'extérieur.

Bon à savoir : le maçon peut travailler sous la responsabilité d'un chef de chantier, seul ou en équipe. Il a également le choix de s'installer à son compte.

Étant une profession réglementée, le maçon est **soumis à de nombreuses obligations légales**. Il est donc tenu de respecter les normes en vigueur entourant la conduite des :

- Appareils de levage ;

- Engins automoteurs.

S'il est installé à son compte, il faut alors qu'il délivre une **autorisation de conduite à ses employés aptes à conduire des engins de chantier** tels que :

- Le chariot élévateur ;
- La grue.

De plus, il doit faire preuve d'une grande prudence parce qu'il est le garant de la bonne solidité, de l'étanchéité et de l'isolation du bâtiment. Lorsqu'il réalise des **travaux pour le compte d'un particulier**, il faut aussi qu'il fournisse des prix détaillés :

- Coût horaire de la main-d'œuvre TTC ;
- Décompte du temps estimé ;
- Prix au mètre carré ;
- Prix au mètre linéaire ;
- Frais de déplacement ;
- Coût d'établissement du devis.

Le client particulier doit être **informé de toute autre condition de rémunération**. Et dans tous les cas, il est obligatoire de formaliser les prestations, dont le prix est supérieur à 150 euros, par l'établissement d'un devis.

À noter : les factures et les devis établis par le maçon doivent comporter le contact de l'assurance et les garanties souscrites.

Il est également bon de noter que l'entreprise de maçonnerie doit **respecter les normes de sécurité et d'accessibilité**, comme tout ERP ou établissement recevant du public. Elle est également tenue d'informer les consommateurs sur les [prix](#) des prestations de :

- Dépannage ;
- Réparation ;
- Entretien.

Elle est même soumise à une **obligation d'information sur le prix des opérations** d'adjonction ou de remplacement de :

- Pièces ;
- Appareils.

Quelles sont ses missions ?

Le maçon peut intervenir **aussi bien dans la construction d'une nouvelle habitation que dans la rénovation d'un vieux bâtiment**. Il arrive également qu'il se charge de l'entretien ou de la destruction d'un bien. Parmi ses missions, on distingue :

- L'installation d'armatures ;
- L'assemblage (briques, parpaings ou encore pierres) ;
- La pose de cloisons ;
- Le dallage ;
- La construction des murs ;
- La réalisation des fondations.

Se chargeant du gros œuvre, ce professionnel du bâtiment tient une **grande responsabilité sur le chantier**. Il choisit les outils et matériaux à utiliser en fonction :

- De la demande du client ;
- Du type de construction.

Sur le chantier, il aide à monter les structures porteuses telles que **les plateformes et les échafaudages**. C'est également à lui de :

- Donner des conseils en matière de performance énergétique et d'isolation ;
- Préparer les enduits et les mortiers ;
- Réaliser les ouvertures des fenêtres et des portes ;
- Poser les planchers ;
- Assembler et fixer les éléments préfabriqués (escaliers, corniches, etc.) ;
- Nettoyer le chantier.

Quelles sont les formations pour devenir maçon ?

Après le collège, il est possible de préparer un brevet professionnel ou un CAP en maçonnerie pour devenir maçon. On peut aussi opter pour un [contrat d'apprentissage](#), **dès la classe de troisième**. Elle permet d'acquérir une expérience professionnelle de manière rapide, de se familiariser avec le métier. En choisissant cette voie, le professionnel peut investir les chantiers de construction sans baccalauréat.

Bon à savoir : depuis la [loi Pacte de 2019](#), il n'est plus obligatoire de suivre un stage de préparation à l'installation pour l'artisan. Mais, pour le maçon qui souhaite quand

même le faire, la formation dure cinq jours. En moyenne, elle coûte 200 euros.

Sans diplôme

Pour pouvoir exercer l'activité de maçonnerie [sans diplôme](#), il faut justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans l'UE ou Union européenne. Il n'est donc **pas obligatoire de posséder un diplôme pour accéder au métier**. Toutefois, il est important d'être bien formé et de trouver facilement des chantiers.

Avec un niveau bac ou équivalent

Pour ceux qui projettent de fonder une entreprise ou bien d'occuper un poste d'encadrement, il est conseillé de décrocher un **baccalauréat spécialisé en bâtiment**. En effet, il est plus facile d'évoluer dans le secteur avec un niveau bac ou équivalent.

Après avoir effectué des études supérieures

Pour devenir maçon, **l'idéal serait toutefois de préparer un BTS en bâtiment** en suivant une formation de niveau bac + 2. Après avoir effectué des études supérieures, il sera plus simple de décrocher un bon poste dans le domaine.

Quelles sont les qualités requises pour devenir maçon ?

Les qualités requises pour devenir maçon sont nombreuses. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Une bonne résistance physique ;
- Une grande disponibilité ;
- Un esprit méthodique ;
- Une grande habileté manuelle.

Si le métier exige une bonne condition physique, c'est parce que **les conditions de travail peuvent s'avérer vraiment pénibles** sur les chantiers, qui se font généralement en plein air. Le corps est souvent amené à porter de lourdes charges. Et la plupart des travaux à réaliser s'effectuent en hauteur.

En effectuant son travail, **le maçon est aussi exposé** :

- À la poussière ;

- Au bruit ;
- Aux odeurs chimiques.

Parfois, il doit même travailler loin de chez lui, à des heures qui peuvent varier de manière considérable. Pour finir une construction à temps, il peut être amené à continuer son travail les jours fériés et les week-ends, ce qui **demande aussi une grande capacité d'adaptation**.

D'autre part, il faut savoir que le maçon doit aussi avoir un **goût pour le travail en équipe** parce qu'il est souvent assisté par d'autres bâtisseurs. D'autre part, il faut également qu'il possède plusieurs compétences techniques pour pouvoir exercer son métier.

Un bon maçon se reconnaît par **sa capacité à :**

- Lire un plan sans problème ;
- Connaître les propriétés de divers matériaux (résine, béton ou encore brique) ;
- Manipuler différents outils (foreuse, massette, etc.).

Comment devenir maçon ?

De la même manière que l'accès au métier, l'exercice de l'activité est réglementé. **De nombreuses démarches doivent ainsi être réalisées** pour que le maçon puisse [s'installer à son compte](#). La première étape consiste à choisir un [statut juridique](#) adapté à ses besoins.

Choix du statut juridique

Le maçon a quelques options devant lui. **Dans le cas où il prévoirait de s'installer seul**, il a le choix entre :

- L'[entreprise individuelle](#) ;
- La micro-entreprise ;
- La société par actions simplifiée unipersonnelle ;
- L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Par ailleurs, **si son projet regroupe plusieurs associés**, le mieux serait de créer une société :

- Par actions simplifiée ;
- [A responsabilité limitée](#).

Création de l'entreprise de maçonnerie

En créant sa propre entreprise artisanale, le maçon est **soumis à des conditions d'expérience professionnelle** (trois ans minimum) ainsi qu'aux qualifications citées précédemment (par exemple CAP maçon, BTS bâtiment, etc.). Il est aussi préférable qu'il suive une formation en gestion et comptabilité.

Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, il doit par ailleurs réaliser un [business plan pertinent](#) afin de mener à bien son projet. D'autre part, pour immatriculer l'entreprise, il faudra qu'il effectue une **demande d'inscription à la CMA ou Chambre des métiers et de l'artisanat**.

Ouvrir un compte bancaire

L'artisan est **tenu d'[ouvrir un compte bancaire](#) professionnel**. Notons qu'il n'est pas soumis à cette obligation lorsqu'il exerce son travail en tant qu'auto-entrepreneur. Cependant, si la banque découvre que son compte personnel est utilisé pour une activité artisanale, elle peut en décider la fermeture.

Bon à savoir : de nos jours, les banques en ligne et les néo-banques proposent des offres particulièrement intéressantes à leurs clients professionnels.

Souscrire à une assurance

Le maçon est **tenu de souscrire quelques [assurances](#) obligatoires**, à savoir :

- La garantie décennale ;
- La mutuelle d'entreprise ;
- L'auto pro.

À propos de la garantie décennale, il vaut mieux la **souscrire le plus tôt possible** parce que son tarif augmentera lorsque l'on exerce l'activité sans l'assurance. Elle est généralement accessible à partir de 700 euros.

Parmi **les assurances facultatives**, on peut par ailleurs citer la :

- Mutuelle TNS ;

- Prévoyance TNS ;
- Multirisque professionnelle.

À noter : la prévoyance d'entreprise est obligatoire pour certaines conventions collectives.

Avant d'ouvrir le premier chantier, l'entreprise de maçonnerie doit souscrire une [assurance responsabilité civile professionnelle](#). La [garantie décennale](#) est surtout obligatoire en cas d'intervention sur des chantiers de gros œuvres et de construction.

Dans tous les cas, il serait plus judicieux de **comparer les assurances** qui sont proposées sur le marché avant de signer un quelconque contrat afin de trouver l'offre présentant le meilleur rapport qualité-prix. Cette démarche est particulièrement recommandée lorsque l'on souhaite souscrire une mutuelle d'entreprise ou une mutuelle TNS. En comparant les contrats, le maçon dénichera les meilleurs remboursements sur ses besoins :

- Soins hospitaliers ;
- Consultations ;
- Soins dentaires ;
- Soins optiques.

Quelle est la rémunération d'un maçon ?

En début de carrière, le maçon gagne le SMIC. Après plusieurs années d'expérience professionnelle, une fois avoir créé sa propre entreprise artisanale, il touchera **entre 2 800 euros et 5 400 euros**. En effet, sa rémunération varie en fonction de :

- L'ancienneté dans la branche ;
- La qualification ;
- Les compétences ;
- La situation géographique.

Il est bon de noter que le salaire du maçon n'est effectivement pas le même en province et dans la capitale. Il est légèrement **plus élevé à Paris**. Dans la ville, un salarié gagne en moyenne jusqu'à 3 000 euros mensuels en fin de carrière, contre 2 700 euros par mois en dehors de celle-ci.

Il faut également savoir qu'en province, **le maçon indépendant** perçoit une rémunération comprise entre 2 500 euros et 5 100 euros par mois. Dans la capitale, elle est de 2 700 euros à 5 300 euros mensuels.

Soulignons que le fait de travailler au sein d'une entreprise est avantageux pour le maçon sur bien des points. Il n'a pas à trouver des clients et bénéficie d'un bon équilibre entre vie privée et professionnelle. Ayant un contrat de travail, il est certain de percevoir un salaire tous les mois. En revanche, il est soumis aux **contraintes liées au salariat** (horaires par exemple), de la même manière que tout salarié. Et les possibilités d'augmenter son salaire sont limitées.

Quelles sont les perspectives d'avenir en maçonnerie ?

Si le maçon travaille en tant que salarié, **il peut occuper plus tard des postes à responsabilité** :

- Chef de chantier gros-œuvre ;
- Chef d'équipe.

D'autre part, il peut **évoluer vers d'autres postes** parmi lesquels on peut citer le :

- [Couvreur](#) ;
- [Charpentier](#) ;
- Conducteur de travaux du bâtiment.

Avec de l'expérience, il peut s'installer à son compte en qualité d'artisan en maçonnerie. Pour concrétiser un tel projet, mieux vaut avoir un BTS bâtiment en poche. Le fait d'être indépendant présente un certain nombre d'avantages parmi lesquels on distingue la possibilité de développer les compétences commerciales. Et plus le maçon travaille, plus sa rémunération augmentera. Sous ce statut, il perçoit des revenus moyens qui sont largement plus élevés. De plus, toute prise de décision lui reviendra.

En revanche, **il sera contraint d'accomplir un grand nombre de tâches administratives** (assurance, impôts, etc.). Et la compétition est grande dans le secteur, ce qui génère plus de stress, en plus du fait que les revenus sont souvent instables quand on est [travailleur indépendant](#). Pour trouver des chantiers, il faudra :

- Distribuer des prospectus ;
- Solliciter un réseau professionnel et personnel ;
- S'associer avec d'autres professionnels du bâtiment ;
- Obtenir une qualification professionnelle.

Il serait aussi intéressant de s'inscrire sur une plateforme de devis afin d'être mis en relation avec des clients potentiels. En outre, il convient de savoir que **le maçon a également le choix de se spécialiser** dans des domaines tels que la :

- Restauration du patrimoine ;
- Rénovation de bâtiments anciens.

FAQ

Quels sont les outils incontournables du maçon ?

Pour réaliser un travail de qualité, le maçon doit s'équiper des bons outils. Parmi les incontournables, on retrouve :

- La truelle ;
- Le cordeau ;
- La taloche ;
- Le burin ;
- Le serre-joint ;
- La massette ;
- L'auge ;
- Le niveau à bulle.

Comment trouver et choisir le bon artisan maçon ?

Il est possible de miser sur le bouche-à-oreille pour trouver le bon artisan. On peut également le dénicher sur Internet, en prenant soin de vérifier son e-réputation. Il est nécessaire de voir s'il dispose des assurances obligatoires lui permettant d'exercer son travail en toute légalité. Il est aussi important de s'informer sur la santé financière

de l'entreprise de maçonnerie choisie.

Quels sont les principaux avantages du métier de maçon ?

Le niveau de diplôme demandé est bas. Il est même possible d'exercer l'activité sans diplôme. D'autre part, la demande est forte dans le secteur. L'insertion professionnelle est ainsi facile. De plus, la rémunération peut augmenter considérablement, en fonction des expériences acquises au fil du temps.